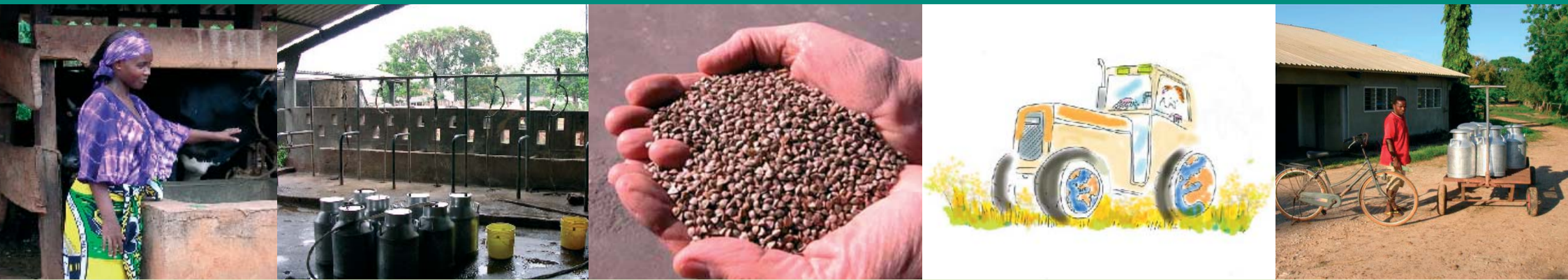


DIALOGUE ENTRE AGRICULTEURS



« Charte de l'agriculteur »

Produire l'alimentation dont l'humanité a besoin est ma mission d'agriculteur. Pour cela :

Je m'engage à :

1. Veiller à la qualité gustative et sanitaire de l'alimentation,
2. Utiliser des méthodes durables respectant l'environnement et la biodiversité,
3. Baser mes décisions et mes actions sur des critères d'honnêteté et de transparence.

Je crois au développement technique et économique pour autant :

1. Qu'il n'asservisse pas l'agriculteur aux puissances économiques,
2. Qu'il respecte les équilibres naturels et environnementaux.

Je reconnais que :

1. Les relations entre agriculteurs, consommateurs et entreprises agro-industrielles doivent se baser sur une complémentarité solidaire, assurant un revenu suffisant à chaque maillon de la chaîne et une production alimentaire adéquate,
2. La souveraineté alimentaire est un droit légitime devant être maîtrisé au plus près des besoins humains,
3. Toute exportation dans des conditions injustes de marché nuit à un développement équilibré et durable, en particulier pour les agriculteurs des pays en développement,
4. Et je suis convaincu que c'est en assurant aux agriculteurs un revenu décent que l'on facilitera au mieux la satisfaction des besoins alimentaires de l'humanité.

J'affirme que :

1. L'agriculture est essentielle à la vitalité du monde rural,
2. Une économie au service de l'homme permettra à l'agriculture de redevenir une activité créatrice d'emplois,
3. Une vision à long terme pour l'agriculture implique la mobilisation de toutes les forces vives de la société aux côtés des agriculteurs.

Je souhaite que tous les acteurs politiques et économiques s'attachent à faire de l'alimentation un outil majeur au service de la paix dans le monde.

**« La terre ne nous appartient pas.
Nous la recevons de nos parents et la léguons aux générations futures. »**